Image not found or type unknown

Usufruit oublié dans le contrat de vente

Par **grenouille50**, le **10/05/2016** à **13:39**

Ma mère a acheté une maison avec l'argent de notre père décédé il y trente ans. Nous sommes en indivision avec mes soeurs. C'est sa résidence principale depuis 15 ans. Nous venons de nous apercevoir qu'elle n'a pas la jouissance de l'usufruit car oublié d'être précisé dans le contrat. Elle y a fait beaucoup de travaux et nous voudrions tout de même lui donner sa part d'usufruit en cas de vente.
Comment procéder? Est-il possible de mofifier le contrat?

Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés